

1. TENDANCES ENVIRONNEMENTALES

Traitement des eaux usées

La qualité de l'eau (physique, chimique, bactériologique, biologique) est influencée par les prélèvements d'eau, par les charges polluantes émanant des activités humaines (agriculture, industrie, ménages) ainsi que par le climat et les conditions météorologiques.

Si les pressions exercées par les activités humaines atteignent une intensité telle qu'elles nécessitent de recourir à des traitements toujours plus poussés et coûteux pour contrer la dégradation de la qualité de l'eau, ou qu'elles entraînent une forte baisse du nombre d'espèces animales et végétales présentes dans les cours d'eau et les lacs, la durabilité de l'utilisation des ressources en eau est sujette à caution.

Définitions

L'indicateur présenté ici concerne le taux de raccordement au traitement des eaux usées, c'est-à-dire le pourcentage de la population nationale qui est raccordé à une station d'épuration. Les taux de raccordement aux réseaux d'assainissement sont donnés à titre de complément d'information.

Par « raccordé », on entend relié physiquement à une station d'épuration par un réseau d'égouts public. Cela exclut donc les installations privées indépendantes (telles que les fosses septiques) qui sont utilisées dans les endroits où le raccordement au réseau public n'est pas rentable.

Les données montrent le taux de raccordement global et la proportion de la population raccordée à une station d'épuration appliquant un traitement secondaire et/ou tertiaire des eaux usées, afin de donner une indication des efforts faits pour réduire les charges polluantes.

- Le traitement primaire désigne le traitement des eaux usées par un procédé physique et/ou chimique comprenant la décantation des matières solides en suspension ou par d'autres procédés par lesquels la DBO5 des eaux usées entrantes est réduite d'au moins 20 % avant le rejet et le total des matières solides en suspension des eaux usées entrantes, d'au moins 50 %.
- Le traitement secondaire désigne le traitement des eaux usées par un procédé comprenant généralement un traitement biologique avec décantation secondaire ou par un autre procédé permettant de réduire d'au moins 70 % la DBO et d'au moins 75 % la DCO.
- Le traitement tertiaire désigne le traitement de l'azote et/ou du phosphore et/ou de tout autre polluant se répercutant sur la qualité de l'eau ou sur la possibilité de l'affecter à un usage particulier (pollution microbiologique, coloration, etc.).

Cet indicateur doit être mis en relation avec les données sur les dépenses publiques consacrées à l'épuration des eaux usées. Il convient également de prendre en compte le taux de raccordement national optimal, qui n'est pas forcément de 100 %, puisqu'il peut varier selon les pays et dépend des caractéristiques géographiques et de la répartition spatiale de l'habitat.

En bref

Au cours des dernières décennies, les pays de l'OCDE ont fait des progrès dans la lutte contre la pollution de l'eau d'origine domestique, de même que dans le développement des infrastructures d'assainissement et d'épuration des eaux usées.

- La part de la population raccordée à une station d'épuration municipale est passée d'environ 50 % au début des années 80 à environ 60 % au début des années 90 pour s'établir à près de 80 % aujourd'hui.
- En raison de la diversité des modes d'habitat et des situations économiques et environnementales, et du fait que tous les pays n'ont pas commencé à agir au même moment ni progressé au même rythme, le taux de raccordement aux stations d'épuration varie selon les pays de l'OCDE, et il en va de même pour le niveau de traitement : les traitements secondaire et tertiaire ont progressé dans certains pays, alors que le traitement primaire occupe toujours une place importante dans d'autres.
- Les pays de l'OCDE ayant un PIB par habitant relativement faible se trouvent encore dans la phase intense de développement des infrastructures, qui peut représenter des investissements de l'ordre de 1 % du PIB. Quant aux pays de l'OCDE dont les infrastructures hydrauliques datent d'il y a plusieurs dizaines d'années, ils doivent à présent relever le défi de la rénovation. Certains pays ont atteint les limites de ce qu'il est économiquement possible de faire et doivent trouver d'autres moyens de desservir les petits lotissements isolés et de faire en sorte que les petites stations d'épuration indépendantes fonctionnent et soient surveillées convenablement.

Comparabilité

Il existe des données sur la part de la population raccordée à une station d'épuration pour quasiment tous les pays de l'OCDE. Dans certains, ces données se rapportent aux équivalents habitants et ne sont donc pas pleinement comparables. Les informations sur le niveau de traitement des eaux usées et les redevances d'assainissement restent incomplètes.

Les données comportent des estimations.

Voir les notes complémentaires à l'annexe.

Source

OCDE (2015) « Eau: Traitement des eaux usées », *Statistiques de l'OCDE sur l'environnement* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00604-fr>.

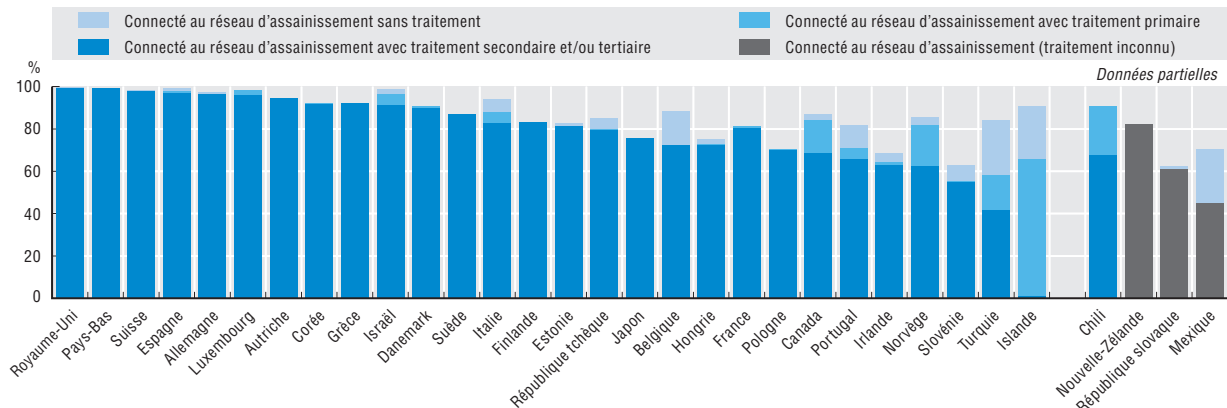
Pour en savoir plus

OCDE (2012), *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050: Les conséquences de l'inaction*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/env_outlook-2012-fr.

Travaux de l'OCDE sur l'eau, www.oecd.org/fr/environnement/ressources/ledefideleaulareponseedelocde.htm.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Graphique 1.23. **Taux de raccordement au traitement des eaux usées, 2013 ou dernière année disponible**
% de la population nationale raccordée à une station d'épuration des eaux usées



Source : OCDE (2015), « Traitement des eaux usées (% de la population connectée) », Statistiques de l'OCDE sur l'environnement (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933365104>

Tableau 1.7. **Taux de raccordement au traitement des eaux usées, pourcentage de la population**

	Taux de traitement des eaux usées								Taux de connection à l'assainissement public	
	Début 1990s			Début 2000s			2013 ou dernière disponible		2013 ou dernière disponible	
	Total	dont :		Total	dont :		Total	dont :		Total
		Traitement secondaire	Traitement tertiaire		Traitement secondaire	Traitement tertiaire		Traitement secondaire	Traitement tertiaire	
Allemagne	86	32	48	93	5	88	96	3	93	97
Australie
Autriche	72	60	7	85	95	1	94	95
Belgique	41	6	36	73	9	63	88
Canada	62	21	27	87	48	19	84	53	15	87
Chili	72	2	48	91	4	63	..
Corée	33	71	69	1	92	10	82	92
Danemark	85	42	29	88	4	83	91	2	88	91
Espagne	48	81	65	15	98	29	68	99
Estonie	68	31	..	69	28	40	82	7	74	83
États-Unis	70	34	28	75	34	39
Finlande	76	0	76	80	0	80	83	0	83	83
France	69	79	51	26	82	44	29	82
Grèce	11	11	0	92	6	86	92
Hongrie	20	14	1	46	24	6	73	16	57	75
Irlande	44	21	0	70	21	8	65	49	14	69
Islande	2	0	0	33	0	0	66	0	1	91
Israël	77	32	28	87	40	34	97	39	52	99
Italie	61	82	88	34	49	94
Japon	44	42	2	62	54	8	76	55	20	76
Luxembourg	90	95	66	22	98	27	70	98
Mexique	22	19	0	23	50
Norvège	57	1	43	74	1	51	82	1	61	85
Nouvelle Zélande	80	33	40	81	26	40	82
Pays-Bas	94	84	8	98	17	82	99	1	99	99
Pologne	34	54	30	20	70	14	56	70
Portugal	21	11	0	57	26	9	71	47	19	81
République slovaque	43	51	61	62
République tchèque	50	64	80	8	72	85
Royaume-Uni	87	65	14	100	50	50	100
Slovénie	36	15	2	55	33	22	63
Suède	94	9	85	86	5	81	87	4	83	87
Suisse	90	28	62	96	22	74	98	11	87	98
Turquie	7	1	0	26	15	4	58	20	22	84
OCDE	57	34	18	67	34	29	77	28	42	81
OCDE Amérique	61	29	21	63	29	28	67	28	28	72
OCDE Asie-Océanie	42	41	2	65	57	7	81	43	39	81
OCDE Europe	59	35	21	71	29	37	84	23	56	89

Note : Voir les notes par pays à l'annexe.

Source : OCDE (2015), « Traitement des eaux usées (% de la population connectée) », Statistiques de l'OCDE sur l'environnement (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933365104>



Extrait de :
Environment at a Glance 2015
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264235199-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Traitement des eaux usées », dans *Environment at a Glance 2015 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264255531-10-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.